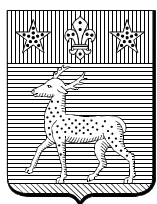


MAIRIE

DU



FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 10
- votants : 10

L'an deux mil vingt, le vingt-huit février à 18 heures,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 20/02/2020

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., DROGOUL- SPANU D., FAY E.P., LESBROS JM.,
Mmes ALBANO N., BERAUD M., BONNETTY M., OBRADOS A..

Absent : Mr JACOMET M..

Objet: subventions 2020/BP 2020

Monsieur le Maire, au vu des demandes qui ont été reçues, propose de reconduire les mêmes montants de subventions qu'en 2019.

*Le Conseil Municipal de LE FUGERET à l'unanimité des membres présents est favorable à l'inscription de **2 350.00€** au compte 6574 du BP 2020 :*

Foyer Socio-éducatif collège E. Honoraty	350.00€
Association sportive collège E. Honoraty	150.00€
Comité des Fêtes de LE FUGERET	600.00€
Fugeret-Sports-Loisirs	600.00€
ADMR d'ANNOT	600.00€
Souvenir Français (section ANNOT)	50.00
Total 6574	2 350.00€

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 03/03/2020 004-210400909-20200228-DE_2020_006-DE